



HAL
open science

Présentation de l'ERTE : Modèles économiques et enjeux organisationnels des campus numériques

Yolande Combès

► To cite this version:

Yolande Combès. Présentation de l'ERTE : Modèles économiques et enjeux organisationnels des campus numériques. Technologies pour l'Apprentissage et l'Education : Entre Recherche et Usages Pédagogiques, Nov 2003, Paris, France. edutice-00000359

HAL Id: edutice-00000359

<https://edutice.hal.science/edutice-00000359>

Submitted on 9 Feb 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Projet d'ERTE
"Modèles économiques et enjeux organisationnels des campus numériques"
¹
université Paris 13

contact: yolande.combes@wanadoo.fr

La recherche vise à apporter une réflexion problématique et une contribution opérationnelle à la solution des problèmes économiques et organisationnels que les acteurs de l'enseignement supérieur rencontrent dans la gestion des campus numériques.

Les acteurs en cause relèvent de plusieurs catégories, les deux premières étant très mêlées. Il s'agit tout d'abord des Établissements d'Enseignement Supérieur en tant qu'Établissements avec leurs personnels impliqués (enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs). Il s'agit ensuite des responsables des campus numériques multi-établissements et des équipes actives dans ces campus. Il s'agit par ailleurs du Ministère en charge de l'enseignement supérieur pour sa politique de campus numériques. Il peut aussi s'agir, dans certains cas, de partenaires privés.

Cette recherche prend le parti de combiner étroitement deux angles d'éclairage des campus numériques: l'analyse des coûts, de la demande et des financements, l'analyse des changements dans les organisations et institutions d'enseignement supérieur.

Les expériences engagées étant très diversifiées, la recherche privilégiera la comparaison d'une part entre divers campus numériques français, d'autre part entre ceux-ci et plusieurs réalisations d'autres pays d'Europe et du Canada. Elle proposera une typologie de "introduction du numérique notamment selon les catégories d'apprenants visés (formation initiale ou formation continue, cycles, ...), selon les fonctions concernées (de conception, production, distribution des produits de contenu et de relations de service touchant au cœur des relations entre apprenants et enseignants), selon la taille des projets (des stratégies de "niche" à celles des "grands nombres"), selon les parts respectives du présentiel et de la distance, selon le degré de sophistication des contenus d'enseignement numérisés et selon leurs modalités de production, selon la structure professionnelle et l'organisation du travail des personnels mobilisés dans la production des ressources numérisées et dans les rapports directs avec les apprenants, etc. La typologie cherchera à indiquer ce qui dans l'introduction du numérique relève de la modernisation des outils pédagogiques dans le cadre des systèmes existants et ce qui relève de l'effort d'attraction de nouveaux publics et d'adaptation à leurs caractéristiques notamment en formation continue.

Cette typologie ne sera pas constituée pour elle-même, mais pour l'éclairage qu'elle peut apporter sur les choix stratégiques effectués, sur leurs résultats, sur les inflexions que les acteurs sont susceptibles d'envisager.

Dans cette perspective comparative, seront étudiés les aspects économiques, organisationnels, institutionnels. Il s'agira ainsi de mettre l'accent sur: .

- Les coûts réels des différents types de campus numériques comparés aux dispositifs classiques, en soulignant qu'on intègre les coûts de "la disponibilité pour la formation" des salariés
- La structure de ces coûts (coûts fixes des ressources numérisées, coûts des personnels

¹ Document diffusé dans les pré-actes du colloque Technologies pour l'Apprentissage et l'Education : Entre Recherche et Usages Pédagogiques, organisé à Paris par le CNRS, ACI Ecole et Sciences Cognitives, la Direction de la Technologie, et le CNRS, département STIC, RTP 39, le 25 et 26 novembre 2003. Les pré-actes sont disponibles sur le site ArchiveTémaTice : <http://archivetematice.ccsd.cnrs.fr/view/tematice-00000318/>

- enseignants, techniques et administratifs, coûts des équipements. coûts de "la disponibilité pour la formation" des apprenants, ...)
- Les modes de gestion des coûts fixes qui vont de la combinaison sur mesure d'éléments modulaires à la standardisation dans l'usage des ressources numérisées, et qui vont aussi de la mutualisation des résultats à leur appropriation privative avec circulation marchande

Colloque Technologies pOUf l'Apprentissage et l'Education - Paris. 25 et 26 novembre 2003

- La demande escomptée a priori et constatée a posteriori pour les dispositifs qui utilisent le numérique, avec ses différentes composantes: demande des apprenants dans les formations gratuites, demande dans les formations payantes qui peuvent intégrer une prise en charge des paiements susceptibles de diverses répartitions entre les entreprises, les apprenants, les tiers payants publics, etc.

Simultanément, la recherche caractérisera les dynamiques organisationnelles et institutionnelles dans lesquelles les campus numériques se sont constitués. Un accent particulier sera mis sur les points suivants:

- Les principes présidant au projet et les stratégies menées par les porteurs des campus numériques.
- La réalité et l'étendue des coopérations et les problèmes posés par les emboîtements entre les équipes pédagogiques, les UFR, les établissements, les consortiums, dans la mobilisation, la gestion, et la mise en œuvre des moyens nécessaires aux campus numériques.
- Les bouleversements générés par le dépassement des frontières institutionnelles et géographiques, en s'attachant à l'étude des nouveaux équilibres (ou déséquilibres) apparus dans la gestion des campus numériques au niveau d'un établissement ou du macro-système d'enseignement supérieur (appel à la cooptation entre établissements autonomes).
- Le statut accordé aux ressources pédagogiques dans les dispositifs développés et les modalités choisies en termes de distribution: dans quelle mesure les ressources interviennent-elles en substitution de l'enseignant ou en complémentarité par exemple? les choix réalisés vont-ils plutôt vers un système ouvert favorisant le partage de ressources entre enseignants ou un système fermé selon une logique éditoriale garantissant la qualité de la ressource et sa validation scientifique voire technique et pédagogique? Chacun de ces choix renvoie à une alternative différente d'un point de vue des modes de production et de commercialisation: différentes formes d'industrialisation de la formation sont envisagées tandis que s'oppose ou s'emboîte une logique de mutualisation à une logique de commercialisation.
- Les effets attendus du numérique qui ont été mis en avant par les promoteurs des projets et les résultats perçus ensuite par les divers acteurs concernés.
- Les flux de prestations et de financements qui se négocient et s'établissent éventuellement entre les établissements, les consortiums, le CNED, les éditeurs, les sociétés ou coopératives de services, y compris avec les mises à disposition de moyens ne donnant pas lieu à contrepartie monétaire directe.

En croisant les approches indiquées ci-dessus, la recherche débouchera sur une analyse synthétique des sources de financement mobilisées dans les différents types de campus numériques. Elle s'attachera aux questions aiguës du renouvellement des financements au-delà des phases initiales de lancement et d'expérimentation. Elle situera les diverses voies d'évolution envisageables avec leurs dimensions organisationnelles et institutionnelles.